

PAGES DE NOTRE HISTOIRE — LES TRAVAILLEURS RÉUNIONNAIS AU 20ÈME SIÈCLE

LA RÉCUPÉRATION DU 1ER MAI

Au début des années 60, tous les secteurs de la vie économique et sociale connaissent de grandes difficultés. Les travailleurs, dont les structures ont été sérieusement ébranlées par la répression anti-syndicale, ne savent plus à quel saint se vouer pour améliorer leur sort. Les patrons, qui ont le soutien total du pouvoir politique et judiciaire, sont les maîtres du jeu. Avec la droite, ils vont même s'attaquer au 1er mai.

Jusqu'au début des années 60, seule l'UD - CGT fête le 1er mai en organisant son traditionnel défilé contre la misère et pour la dignité des travailleurs réunionnais. Ce jour est pour les cégétistes l'occasion de scander leurs revendications essentielles: création d'une caisse de chômage, augmentation des salaires, du travail pour les chômeurs, allocations familiales pour tous.

A partir de 1963, les hommes politiques réunionnais qui se collent l'étiquette de "nationaux" se sentent si soutenus par les gouvernements à Paris, qu'ils se permettent d'attaquer les cégétistes sur ce terrain, en leur enlevant la signification de cette fête. Ainsi, les syndicats opposés à l'autonomie décident de ne plus laisser les cégétistes manifester seuls, lors du 1er mai. Le 1er mai 1963, ils sont présents dans la grande manifestation politique organisée par l'Association Réunion département française (ARDF) en faveur de la candidature de Michel Debré pour l'élection législative du 5 mai. Ce dernier est d'ailleurs le principal orateur avec le socialiste Albert Ramassamy. C'est le point culminant de sa campagne. Les journaux partisans de Debré estiment à 15.000 le nombre de participants à cette réunion politique et ses adversaires l'estiment à 3.000.

En 1964, Debré étant absent du pays le 1er mai, le cartel des syndicats appuyé par les fraudeurs entend donner une coloration plus syndicale à la fête du 1er mai. Deux commissions exécutives sont nommées pour organiser cette fête à Saint-Denis et à Saint-Pierre. Celle de Saint-Denis se compose de Joseph Caro (CFTC), Hervé Hibon (SNES), Marcel Lamarque (ARDF), Olivier Payet (ARDF), Renéus Payet (CFTC), Marc Serveaux (socialiste), Max Vidot (syndicat indépendant de l'EER) et celle de Saint-Pierre de Henri Bénard, Céus César, Louis Fontaine, Guy Hoarau, Raymond Hoarau, Michel Paquet, Antoine Lucas.

Les cégétistes défilent à Saint-Denis, au Port, à Saint-André, à Saint-Paul, à Saint-Pierre en criant:

"Liberté pour Paul Vergès!", "En prison les fraudeurs". Commentant les manifestations du cartel des syndicats "nationaux" et celles des cégétistes de Saint-Pierre, "Liberté" écrit:

"Quelle différence avec cette mascarade d'un groupuscule de braillards rassemblés à Terre Sainte chez le plus fainéant de la région pour crier et gueuler leur haine contre la France. Afin de fournir au journal le plus anti-français matière à un compte-rendu aussi faux que sans objet."

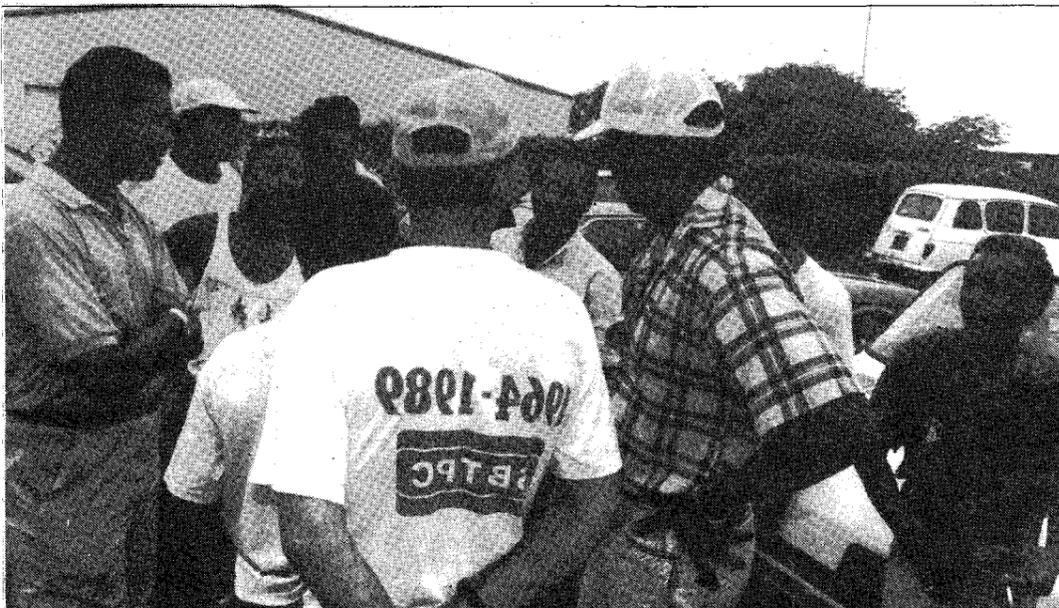
En 1965, l'UD - CGT décide de demander au SNI, à la CGT - FO et à l'UD-CFDT de participer aux défilés et aux meetings populaires organisés le 1er mai. L'heure n'est pas encore à l'unité d'action. Sa proposition est rejetée.

"PAPA REYDELLET"

Les cégétistes sont amers en voyant qu'au nom de la départementalisation les centrales de droite demandent aux travailleurs "d'aller remercier les patrons départementalistes le 1er mai", de se conduire en masochistes en s'agenouillant devant ceux qui les exploitent. De telles manifestations n'ont qu'un but: intensifier la division des travailleurs.

En 1966, ce n'est plus le cartel des syndicats hostiles à l'autonomie qui organise les manifestations à travers les rues de Saint-Denis. La municipalité de cette ville prend l'affaire en mains. Le maire de Saint-Denis en écharpe conduit le défilé au monument aux morts après une messe à l'église Saint-Jacques.

Au fil des années, les coups portés à l'UD - CGT et au Parti communiste réunionnais semblent porter leurs fruits. "Le Progrès" note le 8 mai 1966 qu'en 1965, le défilé de l'UD - CGT à Saint-Denis était encore respectable avec sept cents participants. En 1966, les cégétistes n'osent plus se montrer ou ont abandonné la lutte, conséquence certaine des tribulations de Paul Vergès. Le défilé ne compte plus que cent trente participants. Son succès est encore



1964: naissance de la S.B.T.P.C., qui deviendra une des principales entreprises du bâtiment dans l'île. (photo d'archives)

important dans les quartiers comme Le Port ou Terre Sainte.

En 1967, les cégétistes retrouvent leur fougue à Saint-André, à la Rivière, à Ravine des Cabris et surtout à Saint-Denis. Le secrétaire général du PCR n'étant plus inquiet par la Justice, ils sortent de leur réserve. Les travailleurs sont plus de cinq cents à défilé dans les rues de Saint-Denis en chantant des airs révolutionnaires. Sur leurs banderoles, on peut lire des inscriptions politisées: "Du travail", "Liberté", "A bas la fraude", "Paix au Vietnam", "Américains assassins", "Autonomie", "Vive Vergès".

Les "nationaux" restent bien déterminés. A Saint-Denis, ils ont organisé un rassemblement de travailleurs au monument aux morts à 10 heures 45 pour un dépôt de gerbes suivi d'un vin d'honneur à l'hôtel de ville. Un bal populaire a clôturé cette journée.

L'année suivante, cette fête est célébrée avec le même éclat dans la

capitale. Le vin d'honneur à la mairie est rehaussé — si l'on peut dire — par la présence de Mgr Guibert, l'évêque de Saint-Denis. L'après-midi, une course pédestre est organisée dans les rues de Saint-Denis, un radio-crochet au parc des attractions et le soir un bal populaire. Au Port, une course cycliste s'est déroulée sur le parcours du défilé de la CGT, à Saint-Pierre a eu lieu la demi-finale de l'émission "Jeux, danses et chansons dans votre quartier" animée par l'ORTF.

Toutes les ruses sont utilisées par les "nationaux" pour brader cette fête, pour retirer à cette journée son aspect de lutte revendicative et la ravalier au rang d'une vulgaire fête foraine où les badauds viennent s'amuser et s'abrutir. Le but final est d'affaiblir les cégétistes, de faire oublier aux travailleurs leur exploitation et de parvenir à une hypothétique réconciliation des travailleurs et du patronat puisque la fête

est ouverte à tous.

"La Démocratie" vante ces prouesses du maire de Saint-Denis: "Tard dans la nuit, les travailleurs regagnent leur maison le cœur gai, heureux d'avoir pu passer un excellent premier mai grâce à la bonté de leur papa Reydellet".

"Témoignages" dénonce ces manœuvres des dirigeants politiques tendant à banaliser cette fête. "En faisant tout pour faire échouer le premier mai, patrons et pouvoirs rêvent de remettre en cause un droit des travailleurs acquis de haute lutte par les générations passées, celui de manifester un jour par an, de crier leur colère contre la surexploitation dont ils sont tous les jours victimes, de porter bien haut leurs revendications".

Tristan Picrate

(à suivre)

Le problème de la formation des cadres

Au début des années 60, de gros efforts sont faits par l'UD - CFDT dans le domaine de la formation, sous l'égide de l'Institut syndical de coopération technique international (ISCTI). En 1964 et 1965, des sessions sont organisées à Madagascar. L'UD entreprend des démarches auprès de la Confédération pour obtenir la subvention prévue par la loi du 28 décembre 1959 relative à la formation économique et sociale des travailleurs. Un stage peut ainsi se tenir à Saint-Denis du 27 février au 6 mars 1966. Vingt-huit militants, dont sept des sucreries, y participent.

En 1965, l'UD - FO organise un cycle de formation à l'intention de ses militants pour doter ses syndicats de cadres compétents. "Le Progrès" sug-

gère aux dirigeants des syndicats réunionnais de se mettre en rapport avec l'Institut d'Etudes Juridiques de Saint-Denis afin de voir si les enseignants ne pourraient pas organiser des stages réguliers de formation économique de base à l'intention des militants, ou si les militants ne pourraient pas assister aux cours en tant qu'auditeurs libres. Il propose même l'instauration d'une chaire consacrée au syndicalisme.

En juin 1967, le secrétaire de la fédération CGT des cheminots, responsable de la Fédération syndicale mondiale (FSM), Gilbert Julis, est en mission dans l'île pour diriger un stage de formation des militants cégétistes.

T.P.

La gêne des syndicats réunionnais devant les mots d'ordre venus de Paris

En mai 1966, un mot d'ordre de grève reçu de Paris a des répercussions dans l'enseignement à La Réunion. Mais il ne fait pas l'unanimité dans ce secteur. Ainsi, le SGEN ne se plie pas au mot d'ordre métropolitain. Il estime que cette grève est inopportune, dit-il, en raison de la situation privilégiée des fonctionnaires à La Réunion.

Aucune concertation n'a eu lieu entre les différentes unions syndicales (FO, CGT, CFDT, FEN).

L'UD - CFDT ne s'engage pas non plus dans la grève, pour les mêmes motifs que le SGEN. Dans une lettre du 14 mai adressée à la Confédération, les dirigeants de l'UD soulignent: "Les agents de la fonction publique à La Réunion ne peuvent dans la conjoncture économique actuelle faire grève pour l'amélioration de leurs conditions de vie (même par solidarité avec leurs camarades de métropole), l'opinion

publique ne le comprendrait pas, et l'ensemble des travailleurs du secteur privé... pourrait considérer cette grève comme une insulte à leur misère".

Si l'UD - CGT est solidaire des travailleurs de France, elle prend soin d'adapter la consigne parisienne au contexte local. En fait, ses adhérents se mobilisent surtout pour résoudre leurs propres problèmes.

Le 16, l'UD - CGT dans un communiqué se déclare solidaire de toutes les actions entreprises par les personnels des services publics et demi-publics dans le cadre du vaste mouvement de grève qui se déroulera le 17 mai à l'appel de toutes les centrales de France contre la politique gouvernementale. Elle lance un appel à tous ses adhérents et sympathisants de la fonction publique pour faire de cette journée de grève nationale une journée de lutte contre les discriminations dont ils sont

l'objet, contre l'ordonnance du 15 octobre 1960, pour la créolisation des cadres, pour une meilleure situation sociale avec l'objectif d'aligner le niveau de vie des travailleurs du secteur privé sur celui de la fonction publique, pour le rétablissement de toutes les libertés à La Réunion. Ce communiqué ne correspond pas clairement à un mot d'ordre de grève. Cependant, il fixe à ceux qui feront grève des objectifs précis par rapport aux besoins du pays.

En réalité, seuls le SNI et la FEN donnent l'ordre de grève. 35% du personnel de l'enseignement primaire, 70% des professeurs de lycée, 60% des professeurs de l'Ecole Normale participent à cette grève. La moyenne établie par les syndicats est contredite par les sources officielles qui font état d'une participation de 18 à 28%.

T.P.